EXEMPLE DE PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT

| La ressourcerie/boutique | du | Collège/Ly | cée | •••• | ré | pond à la v | olonté de |
|--|------|------------|----------|------|------|-------------|-----------|
| doter les élèves de l'établissement | de | produits | adéquats | à | leur | bien-être : | hygiène, |
| aliments, vêtements, fournitures scola | ires | 5. | | | | | |

I. Mise en place

La salle dédiée à la ressourcerie est la

Son aménagement dépend du matériel disponible au sein de l'établissement ou par voie de demandes de dons auprès d'entreprises partenaires.

Ouverture et inauguration :

| II. | Référe | nts |
|-----|--------|-----|
|-----|--------|-----|

Chef de projet :

Financement et garant du budget :

Gestion et organisation:

Un planning de gestion annuelle est proposé à raison desemaine/mois, 1 fois dans l'année au minimum par tout personnel volontaire.

<u>Créneau(x) envisagé(s)</u>:

III. Actions

<u>Dons</u>: prérogative principale à destination des élèves en difficultés sociales et/ou familiales : vêtements, nourriture non périssable, fournitures scolaires.

Les élèves bénéficiaires sont repérés par :

- L'Assistant(e) Social(e) de l'établissement
- Tout personnel de l'équipe de direction
- Les professeurs par le biais de l'équipe pédagogique.

<u>Procédure de repérage des élèves</u>: un groupe référent est constitué pour la transmission directe des informations par tout personnel ayant connaissance de situations délicates à traiter.

<u>Dons contre services</u>: Une liste de services est mise à la disposition des élèves bénéficiaires par mesure de responsabilisation. Les élèves optent pour un service bénéfique à l'établissement (participation à une action ponctuelle, embellissement du lycée, tenue de la cafétéria ou de la ressourcerie, nettoyage, actions EDD).

<u>Ventes</u>: Une vente de produits vestimentaires et alimentaires est organisée à raison de fois par an (soit fois par trimestre) dans le but de liquider les stocks disponibles et d'éviter les pertes.

Les prix sont arrêtés au moment de la vente en fonction des stocks disponibles.

<u>Prêts</u>: Sont concernées les fournitures scolaires réutilisables (calculatrices, matériel de sciences, matériel ou vêtements d'ateliers professionnels). Les professeurs des disciplines ciblées sont responsables du matériel emprunté.